

La place des parents dans l'accompagnement d'une personne en situation de handicap (2022)

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ • GRAND EST

SIÈGE SOCIAL : Cité Administrative Tirlet • 5 rue de la Charrière • Bât. 3 • 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX
TÉL. : 03 26 68 35 71 • E-MAIL : chalons@creai-grand-est.fr • SITE : www.creai-grand-est.fr

ANTENNE LORRAINE : 1 rue du Vivarais • 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
TÉL. : 03 83 37 90 81 • E-MAIL : nancy@creai-grand-est.fr

ANTENNE ALSACE : 80 avenue du Neuhof • 67100 STRASBOURG
TÉL. : 03 88 41 86 37 • E-MAIL : strasbourg@creai-grand-est.fr



Table des matières

CONTEXTE.....	3
OBJECTIFS DE LA FORMATION.....	3
PROGRAMME ET OBJECTIFS.....	3
PUBLIC.....	4
INTERVENANT PRESSENTI.....	4
MODALITES PEDAGOGIQUES.....	4
MOYENS PEDAGOGIQUES.....	4
MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION.....	4
EVALUATION DE LA FORMATION.....	4
SANCTION DE LA FORMATION.....	5

CONTEXTE

Depuis le début des années 2000, les textes de référence (législatifs, réglementaires, schémas d'organisation médico-sociale, recommandations de bonnes pratiques professionnelles...) se sont multipliés pour faire des personnes concernées (la personne en situation de handicap, ses représentants légaux) des acteurs de leur parcours de santé et plus largement, de leur parcours de vie. La personne accompagnée est experte dans son parcours de vie. Les parents, la famille, endossent également un rôle d'expertise et de droits.

L'expérience singulière et éprouvante de devenir parent d'un enfant en situation de handicap, va produire des stratégies de reconstruction. Le rôle de l'environnement est alors primordial : tout soutien dont le parent pourra bénéficier, qu'il vienne d'autres parents, de la famille, du conjoint, d'associations ou de professionnels, sera déterminant pour sa reconstruction. Les professionnels se doivent donc d'accorder une vigilance particulière à la compréhension nécessaire de ce qui se joue chez ces parents, et ajuster leurs pratiques aux besoins et aux attentes des parents vis-à-vis du projet d'accompagnement proposé à leur enfant.

En même temps, la personne vivant avec un handicap doit rester maître de son parcours de vie, notamment lors des moments clés de passage d'âge. Le risque est alors d'avoir des réponses et des postures différentes selon les professionnels et de mettre en jeu la cohérence de l'accompagnement auprès de la personne accompagnée. Une articulation est donc nécessaire entre parents et professionnels pour construire des modes de fonctionnement et d'organisation prenant en compte les contraintes et les problématiques singulières des personnes accompagnées.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

De l'annonce du handicap jusqu'à la fin de vie, les parents d'un enfant en situation de handicap l'accompagnent tout au long de son parcours. Lors de l'accueil en ESSMS, ils conservent un pouvoir de décision comme représentants légaux et disposent d'un droit à l'information et à la participation. Dans leurs pratiques, les professionnels doivent aménager leur place dans l'accompagnement, mais également faire en sorte que la personne accompagnée reste au cœur des choix qui lui appartiennent.

PROGRAMME ET OBJECTIFS

- Les conséquences de l'annonce d'une situation de handicap d'un enfant aux parents : de l'acceptation aux différentes stratégies pour faire face à la situation de handicap
- La place et la participation des parents dans l'accompagnement en établissement et service social ou médico-social : lieux d'expression et instances de participation
- Le droit à l'information et l'accès au dossier
- L'accompagnement des parents dans les périodes de transition du parcours de vie notamment lors des passages vers l'âge adulte puis le vieillissement.

Objectifs pédagogiques :

- Faire évoluer les représentations des professionnels vis-à-vis de la place des parents

- Favoriser l'adoption chez les professionnels impliqués dans l'accompagnement d'une posture adaptée tout au long du parcours de vie de la personne
- Valoriser la place des parents en tant qu'acteur dans l'accompagnement vers l'autonomie de leur enfant

PUBLIC

Professionnels des structures accueillant des personnes en situation de handicap.

INTERVENANT PRESENTI

,

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Appropriation d'outils pour l'observation et l'analyse du vieillissement et de ses effets
- Partage d'expériences, vidéos

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Vidéo projecteur
- Remise des documents support
- Références bibliographiques

MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION

- Quizz de connaissances à l'entrée de formation
- Mise en réflexion : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en oeuvre

EVALUATION DE LA FORMATION

L'intervenant vérifiera régulièrement la pertinence de la formation au regard de la théorisation et de l'appropriation de la démarche, cette évaluation est essentiellement qualitative.

L'évaluation finale de la formation se déroule sur la base de recueil des impressions de chaque participant à partir d'un questionnaire d'évaluation – anonyme.

Un compte rendu écrit est adressé au commanditaire et reprend essentiellement les renseignements recueillis par le questionnaire.

Un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation, sera adressé à la Direction de la structure dans les 6 mois suivant la fin de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Un émargement aura lieu à chaque séance. Une feuille de présence sera établie par le CREA Grand Est et sera signée par demi-journée par les participants et le formateur.

La formation donnera lieu à l'établissement d'une attestation de formation nominative dont les titulaires pourront se prévaloir.



Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ ■ GRAND EST

SIÈGE SOCIAL : Cité Administrative Tirlet ■ 5 rue de la Charrière ■ Bât. 3 ■ 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX
TÉL. : 03 26 68 35 71 ■ E-MAIL : chalons@creai-grand-est.fr ■ SITE : www.creai-grand-est.fr

ANTENNE LORRAINE : 1 rue du Vivarais ■ 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
TÉL. : 03 83 37 90 81 ■ E-MAIL : nancy@creai-grand-est.fr

ANTENNE ALSACE : 80 avenue du Neuhof ■ 67100 STRASBOURG
TÉL. : 03 88 41 86 37 ■ E-MAIL : strasbourg@creai-grand-est.fr

RIB : CRÉDIT MUTUEL 15629 02901 00034545440 69 ■ **IBAN :** FR76 1562 9029 0100 0345 4544 069
ORGANISME DE FORMATION N°21510001051 ■ **MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES CREAI**